

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 16 janvier 2019

Présents : M. E. de FIERLANT DORMER, Président,
Mme L. CRUCIFIX, Bourgmestre;
M. B. JACQUEMIN, M. Ch. MOUZON, Mme C. JANSSENS, M. B. NIQUE et
M. J. MARTIN, Membres du Collège communal ;
M. P. JEROUVILLE, M. R. DEOM, M. E. GOFFIN, Mme M-CI. PIERRET, M. F.
URBAING, Mme S. PIERRE, Mme H. ARNOULD, M. J. BALON, M. G.
HOTTON, Mme F. COPPIN, Mme V. WILKIN, M. J-M. WALTZING, M. Ph.
PIETTE et M. P. GERARD, Conseillers.
M. Maximilien GUEIBE, Directeur général.

LE CONSEIL COMMUNAL, en séance publique,

Objet : Déclaration de politique communale.

Vu l'article 1123-27 du code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoyant que dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune

DECIDE, par 11 voix pour et 10 voix contre (M. R. DEOM, Mme M-CI. PIERRET, M. F. URBAING, Mme H. ARNOULD, M. J. BALON, M. G. HOTTON, Mme F. COPPIN, Mme V. WILKIN, M. J-M. WALTZING, M. Ph. PIETTE)

1. d'arrêter la déclaration de politique communale telle que reprise ci-dessous ;
2. de publier cette déclaration conformément à l'article 1133-1 du code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
3. de mettre en ligne cette déclaration sur le site internet de la commune.

Déclaration de politique communale

Au travers des éléments énoncés dans cette Déclaration de politique communale, nous souhaitons mettre plus particulièrement l'accent sur les éléments importants qui sont déjà existants mais aussi sur ceux qui seront implémentés dans les différents secteurs et services pour les six années à venir.

Communiquer grâce à une écoute attentive et une information circonstanciée, rassembler autour de la table les acteurs socio-économiques afin de mieux exploiter les potentialités offertes par toute une série d'infrastructures d'envergure présentes sur notre territoire (LEC, champ de foire, parc paysager, halle aux foires, etc.), mettre en œuvre une politique d'évaluation systématique des actions et des projets, rechercher de nouvelles sources de financement (PPP, mécénat, etc.) et

toujours plus de subventions, sensibiliser à l'environnement et au développement durable feront partie de nos préoccupations.

L'accessibilité et la disponibilité des membres du Collège est, en outre, garantie.

Cette première Déclaration de politique communale, synthétique, sera complétée et détaillée lors de la présentation obligatoire du PST.

ADMINISTRATION – POPULATION

Le fonctionnement de l'administration communale est régi par une législation complexe et souvent contraignante. Notre démarche qualité, développée dans le cadre de la certification ISO 9001, garantit l'efficacité et la performance de nos nombreux départements.

Le nombre d'habitants de la commune croît d'année en année (11.277 habitants au 01/01/2019). Les services aux citoyens sont particulièrement appréciés (enquêtes de satisfaction du service urbanisme en 2018, de l'Office du Tourisme en 2018, du service facturation eau en 2015, de l'utilisation des bus communaux en 2016 et 2017 et il est prévu de réaliser une enquête de satisfaction sur les repas chauds en 2019) et seront donc maintenus sur base de l'existant. Maintien des permanences élargies [Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 18h et le samedi de 9h à 12h] – personnel rappelable, formation du personnel.

AFFAIRES SOCIALES – AÎNES

L'inversion de la pyramide des âges dévoile de nouveaux défis sociétaux. Les modes de vie actuels, la déstructuration de la cellule familiale, la situation particulière de Libramont et ses villages sont des sources probables d'un isolement personnel grandissant.

Pour répondre à cette problématique, la Commune veillera à développer la solidarité interpersonnelle au sein de chaque quartier/village via un système de veille au profit des personnes isolées et/ou en difficulté.

De manière plus générale, elle développera et mettra en œuvre un Plan de cohésion sociale visant à favoriser l'insertion socioprofessionnelle, le retissage de liens sociaux, intergénérationnels et interculturels, l'accès à la santé et le traitement des assuétudes ainsi que l'accès à un logement décent.

Notons que le recrutement d'un éducateur de rue et le renforcement/développement de partenariats avec le secteur associatif à portée sociale permettront de rencontrer certaines de ces priorités. La poursuite et l'intensification d'actions spécifiques existantes, mais aussi le développement de nouvelles initiatives, contribueront également à renforcer la cohésion sociale.

Cette législature sera aussi l'occasion d'une avancée significative dans le dossier de la résidence-services et d'une réouverture des discussions, avec un souci d'objectiver le débat, sur l'adhésion de Libramont-Chevigny à l'agence immobilière sociale Centre-Ardenne. En outre, La Commune soutiendra les projets d'habitat alternatif.

Enfin, la Commune fera de la lutte contre les inégalités une priorité transversale. Cela passera, entre autres, par des efforts afin de tendre vers la gratuité de notre enseignement fondamental.

Finalement, Libramont-Chevigny deviendra « commune hospitalière » pour assumer plus formellement sa part de responsabilité dans le cadre d'une solidarité internationale.

AGRICULTURE

La bonne intégration des exploitations agricoles sera toujours privilégiée afin de garantir la vie rurale dans nos villages et notre Commune.

Nous veillerons à la juste répartition des locations de terres communales via l'application du nouveau cahier des charges. Le maintien des aides au chaulage et compostage favorisera une gestion environnementale des exploitations.

L'entretien des chemins agricoles sera maintenu en récupérant du raclage des voiries en réfection ou via des subsides reçus pour chemins agricoles.

La collaboration avec la commission agricole sera maintenue (calamités).

Les projets concrets (groupements d'employeurs, suivi de fertilisation, achats groupés, hall-relais agricole, ...) initiés par le GAL Nov'Ardenne seront appuyés continuellement par la Commune.

ASSOCIATIONS ET SALLES

Libramont-Chevigny compte sur son territoire une multitude d'associations, qu'il conviendra de continuer à soutenir. Outre les aides ponctuelles, la Commune entend développer un projet de maison des associations, offrants locaux et services, et mettre régulièrement à l'honneur les groupements qui contribuent à la cohésion sociale. Du côté des salles, la Commune poursuivra son travail de rénovation des infrastructures et de remplacement des équipements vieillissants. Par ailleurs, elle fera de l'uniformisation des règlements d'occupation l'une des priorités de la législature.

BIEN-ETRE ANIMAL

Le bien-être animal constituant une préoccupation grandissante de la population, Libramont-Chevigny saura se montrer vigilante et proactive en la matière. La situation des particuliers – notamment au regard de cette nouvelle réalité que représentent les NAC – fera l'objet d'une attention de tous les instants, tout comme les grands rassemblements d'animaux que connaît notre commune.

COMMERCES – PME – INDEPENDANTS

Libramont-Chevigny s'est positionnée, ces dernières années, comme le point central et incontournable de l'économie et du commerce en province de Luxembourg et doit encore mieux l'être demain. Ce positionnement influence très favorablement la visibilité et l'attractivité de notre commune, tant pour les investisseurs que pour les ménages. Ce développement garantit à notre commune un dynamisme et une richesse qui profitent à tous les habitants de Libramont-Chevigny : création d'emplois, commerces florissants, accessibilité à différents services (soins de santé, emploi et formation, enseignement), proximité des axes de liaison importants (routiers et ferroviaires), offre de transports en commun.

Notre commune continuera à valoriser son territoire afin de favoriser le développement harmonieux entre les nouveaux entrepreneurs et les commerces, artisans et entreprises existants. L'objectif consistera à polariser les différentes activités de la commune en zones attractives et cohérentes (zoning industriel de Recogne, zones commerciales de l'Aliénau et de l'Avenue de Bouillon, zoning de l'Aliénau et du Wisbeley consacrés à l'artisanat et zone des commerçants du centre-ville) afin de renforcer l'attrait des uns et des autres mais également les synergies entre les différents secteurs d'activités via les axes de liaison.

A moyen et à long terme, la Commune réaffirme sa volonté forte de créer une zone d'activités économiques afin de répondre aux besoins des grandes entreprises. Tout cela permettra de faire de Libramont-Chevigny, LE centre économique de la province.

Outre l'aspect du développement du territoire, nous souhaitons, en partenariat avec les acteurs du secteur tels que la CCILB, Idelux, la Halle aux foires ou encore la nouvelle association des commerçants CIEL dynamiser l'activité commerciale et industrielle en soutenant les initiatives locales et régionales (le week-end du client, la vitrine de l'artisan, etc.) et en étudiant le déploiement de différents supports aux entreprises (site internet, application mobile, chèques-commerces, etc.).

CPAS – ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

Le fonctionnement du CPAS est réglé par la loi organique ; son activité est strictement encadrée légalement. Le CPAS veillera à appliquer les lois et les règlements en vigueur et cela conformément aux circulaires ministérielles en la matière.

Le CPAS édite plusieurs publications et dispose d'un site internet propre qui reprennent les actions et les services proposés par l'institution.

Il y aura poursuite et optimisation de la convention de gestion signée avec la Commune qui délègue au CPAS la gestion et le fonctionnement de l'accueil des personnes, de la maison communautaire, de la crèche halte-garderie, de l'occupation des salles de réunions, de sport et d'informatique. Enfin, dans le cadre de l'accueil extra-scolaire (vacances et mercredis après-midi), les activités spécifiques seront maintenues et développées avec une réelle plus-value pour les enfants.

CULTE – CIMETIERES

Au cœur des préoccupations des habitants de Libramont et de ses villages, nous avons conscience que la conservation et l'entretien du patrimoine religieux revêt une importance particulière. Nous réaliserons les investissements nécessaires à la bonne tenue de nos édifices et cimetières, tout en tenant compte des souhaits et exigences de la Région Wallonne (souhait de fusionner à terme les fabriques d'église, obligation du « Zéro pesticide » pour l'entretien des cimetières).

CULTURE – PATRIMOINE – TOURISME

Disposant d'un véritable pôle média-culture, de quelques beaux outils décentralisés (Maison Marie Howet, Musée des Celtes et Maison des Jeunes) et d'un important réseau associatif actif dans le domaine culturel, Libramont peut assurément constituer le terreau d'une nouvelle dynamique culturelle et prétendre à un repositionnement à l'échelle du Centre-Ardenne.

Cela passera d'abord par la création d'un Comité de concertation pour la Culture et le Tourisme (CCCT) réunissant tous les acteurs autour d'une même table afin de favoriser davantage les synergies et le développement de toujours plus de projets communs, mais aussi par la recherche et la concrétisation de partenariats extérieurs.

Cela passera aussi par la poursuite de la modernisation des infrastructures (Centre Culturel, Bibliothèque, Maison Marie Howet, Musée des Celtes et Maison des Jeunes) et leur adaptation pour faciliter l'accès aux PMR, dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements spécifique.

Enfin, cela passera par un soutien appuyé de la Commune à la mise en œuvre du plan d'actions du Centre culturel pour la période 2020-2024, au développement de la ludothèque et à la mise sur pied d'un projet touristique dédié à l'art et s'appuyant sur l'œuvre de Marie Howet. En outre, la Commune veillera à mettre davantage en valeur son patrimoine/petit patrimoine et en avant ses talents.

Finalement, cette législature sera l'occasion d'une réflexion sur la possibilité de créer, au cœur du pôle média-culture, un centre de compétences dédié aux technologies de l'audiovisuel jumelé à un incubateur de nouvelles entreprises dans le domaine.

EAU

- Sécuriser l'approvisionnement

Même si la SWDE doit trouver, à brève échéance, les moyens de sécuriser l'approvisionnement de toutes les communes du Centre-Ardenne, il nous apparaît clairement, depuis les 2 périodes de sécheresse (2016 et 2018), qu'il est primordial pour notre commune, dont le nombre d'habitants ne cesse de croître, de sécuriser notre approvisionnement. L'eau des 2 puits Gerbefe et Villa des Renards alimentera rapidement Recogne et Libramont. D'autres puits seront réalisés vers Bras et Moiricy. En collaboration avec l'AIVE, nous visons ainsi un taux de sécurisation de 30% supplémentaires.

La commune de Libramont-Chevigny prendra l'initiative de réunir les communes du Centre-Ardenne propriétaires de leur eau pour exiger de la Région wallonne un plan de sécurisation crédible.

- Garantir la qualité

La qualité de l'eau doit être garantie par une gestion proactive qui vise un taux de conformité supérieur à 99%. Nous continuerons le remplacement des conduites en vieille fonte, comme nous le faisons depuis plusieurs années. Par ailleurs, la protection des captages doit constituer une priorité et être accélérée via l'auteur de projet AIVE. Enfin, le traitement de l'eau sera intensifié à différents endroits.

- Maîtriser le prix

Nous maintiendrons le CVD à un niveau minimum en lissant les augmentations dues aux investissements sur les 6 ans à venir.

ENSEIGNEMENT

La rénovation et l'entretien des bâtiments scolaires se poursuivra en fonction des besoins et tant que faire se peut à l'anticipation de ceux-ci, le tout en regard des subventions disponibles.

Les services complémentaires tels que l'accueil extra-scolaire, les plaines de vacances, le service des repas chauds le midi et la Commission communale de l'accueil contribuent incontestablement à la bonne santé du secteur.

Comme projet novateur, Libramont-Chevigny a le souhait de mettre en place, avec la collaboration de filières expertes implantées sur le territoire de la commune, un projet-pilote d'école des devoirs hebdomadaire pour les enfants et les adolescents atteints de trouble d'apprentissage.

Dans le cadre de la législation en vigueur, nous continuerons à soutenir les différents secteurs et les différents réseaux. Nous veillerons, par ailleurs, à l'amélioration des aspects de mobilité et de sécurité y afférents.

De par sa position géographique et son accessibilité aisée, Libramont-Chevigny jouit d'une reconnaissance grandissante en matière de formation et d'enseignement à tous les niveaux. Un atout qu'il faudra pouvoir asseoir et développer.

ENVIRONNEMENT

Des efforts particuliers devront être réalisés en la matière, et ce malgré une législation déjà très stricte au niveau du respect de la biodiversité et de la nature. La mise en place d'une plateforme de communication citoyenne est à l'ordre du jour dans ce cadre. De manière plus générale, un travail de sensibilisation, de prévention mais aussi de répression sera mené auprès du grand public et auprès des écoles. Le bien-être de nos concitoyens n'en sera que meilleur.

FINANCES

Au niveau des finances, l'objectif est de continuer notre politique de gestion rigoureuse en conservant la maîtrise de la gestion de notre patrimoine et de nos investissements. Avec l'aide d'analystes spécialisés et sous la houlette du directeur financier, un rapport sur l'état de la dette sera porté à la connaissance du Conseil communal. Nous serons particulièrement attentifs aux dépenses en analysant dans le détail les postes importants ainsi qu'en réalisant une analyse globale de la structure et du fonctionnement général. Il faut développer une conscience économique à tous les niveaux.

FORET – CHASSE – PÊCHE

La gestion des forêts communales se fera de façon à assurer l'équilibre entre rentrées financières, préservation et pérennisation de notre patrimoine forestier. En étroite collaboration avec le DNF, nous œuvrerons de façon réfléchie afin de garantir les ventes de bois à travers un abattage raisonnable et une replantation variée, l'entretien régulier des parcelles, des quais de chargement et des voiries et chemins forestiers, la régulation du gibier en partenariat avec les chasses et le conseil cynégétique, l'enrichissement de la faune et la flore sur notre territoire à travers la participation à différents programmes d'étude.

JEUNESSE

Le développement d'une commune passe aussi par le bien-être de ses jeunes. Il est important de continuer à les soutenir afin qu'ils puissent construire et développer leur projet dans notre commune. Faire en sorte que les différents mouvements de jeunesse et autres clubs se rencontrent davantage et travaillent ensemble à leur épanouissement fait partie de nos intentions.

A l'heure actuelle, il ne fait aucun doute que la mobilité et la sécurité des jeunes sur nos routes sont au centre des préoccupations de chacun. Nous souhaitons mettre en place les outils qui contribueront à la rencontre de ces objectifs.

PARTICIPATION CITOYENNE

Les attentes de la population en matière de démocratie participative seront rencontrées au travers de la mise en place d'un budget participatif, de la diffusion sur le web des conseils communaux, de la création des organes consultatifs nécessaires à la vitalité démocratique (ex. Conseil communal des enfants) et de la mise en place d'outils spécifiques relevant des nouvelles technologies. Plus spécifiquement, la Commune relancera son Plan communal de développement rural (PCDR), la CLDR étant un excellent moyen d'impliquer les citoyens dans le développement de leur commune.

SECURITE – MOBILITE – POLICE

Nous nous consacrerons, dès 2019, à la réalisation du nouveau Plan communal de mobilité. La mise en œuvre d'un groupe de travail, regroupant différents représentants des citoyens (piétons, cyclistes, sociétés de transports en commun, mandataires, experts du SPW Mobilité, Police, etc.), permettra d'intégrer à la réflexion les préoccupations de chacun. Le nouveau PCM définira la ligne de conduite des douze prochaines années en matière de mobilité communale.

Concernant le respect de la sécurité, nous prévoyons l'installation de caméras et de radars supplémentaires – préventifs et répressifs – en collaboration avec les forces de l'ordre. Pour rappel, Libramont-Chevigny fait partie de la zone de Police Centre Ardenne et dispose, sur son territoire, d'un des deux centres d'intervention policier.

Pour ce qui est des bâtiments de la Protection civile, nous plaiderons auprès de la zone de secours en faveur d'une utilisation proactive des infrastructures de qualité existantes, sources d'emploi.

SOINS DE SANTE

Le paysage en matière médicale évolue en permanence. Nous devons pouvoir nous adapter aux changements et être réactifs. Un échevinat de la santé a été créé afin de jouer le rôle de « tour de veille » et d'interlocuteur privilégié. Nous défendons le secteur des soins de santé et veillerons au maintien et au bon fonctionnement du Centre Hospitalier de l'Ardenne, à tout le moins jusqu'au moment de la finalisation du projet de construction d'un site hospitalier Centre-Sud de Vivalia. Le cas échéant, une attention toute particulière sera portée à la reconversion du site de Libramont.

SPORT

Le sport était un outil éducatif pour les citoyens. C'est pour cela qu'il est important que notre commune continue à soutenir l'encadrement des sportifs et des moins sportifs, jeunes et moins jeunes, dans le cadre de leurs activités. Nous poursuivrons les efforts déjà réalisés dans ce domaine. Les entretiens réguliers et la rénovation des infrastructures actuelles sont primordiaux. De manière plus singulière, la Commune veillera à mettre en avant nos sportifs et nos équipes au travers d'une cérémonie du « mérite sportif » revisitée et à promouvoir les valeurs positives du sport via notamment une adhésion au Panathlon.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

A l'ère du digital, notre commune souhaite réussir sa transformation numérique et devenir progressivement une « Smart City », ou plus communément appelée un territoire intelligent. En partenariat avec Idelux Projets publics, nous souhaitons développer plusieurs solutions notamment en termes de compteurs d'eau intelligents et d'applications mobiles pour présenter les services et communiquer vers la population.

Investir dans ces nouvelles technologies, devenues incontournables, c'est offrir des infrastructures et des services plus flexibles, interactifs et efficaces afin d'apporter plus de bien-être aux Libramontois.

TRAVAUX – URBANISME – LOGEMENTS

Le département travaux est un gros service qui interagit avec plusieurs services et secteurs. Il doit, dès lors, s'adapter en permanence à l'état d'avancement des nombreux dossiers portés par ces autres services.

Le prochain PCM (plan de mobilité), le SDT (Schéma de Développement du Territoire), le CoDT (Code de Développement territorial) et le SDC (Schéma de Développement Communal), entre autres, influenceront indéniablement les orientations et les décisions en matière de travaux, d'urbanisme et de logements.

La priorité restera malgré tout l'entretien et la rénovation de l'existant, en matière de voiries par exemple. La création de zones de convivialité, la mobilité douce, la redynamisation du quartier de la gare et du centre-ville font également partie des projets.

Un cadastre énergétique des bâtiments communaux sera réalisé, en commençant par les plus anciens.

Nous continuerons de privilégier les installations photovoltaïques, éoliennes et géothermiques, tout en intensifiant l'isolation des bâtiments.

Nous suivons de près le développement des véhicules hybrides et serons attentifs lors du remplacement des anciens véhicules communaux.

En séance à Libramont-Chevigny, date que dessus.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL,

Le Directeur général.

M. GUEIBE.

Le Directeur général.

M. GUEIBE.

La Présidente.

L. CRUCIFIX.

Pour expédition conforme,

La Bourgmestre.

L. CRUCIFIX.

